

POLITIQUE QUALITE ET ENVIRONNEMENT

Améliorer continuellement nos prestations, tout en respectant les exigences, fait partie des préoccupations majeures de TERRE ET LAC. Nous avons déployé un Système de Management de la Qualité intégrant des tableaux de bord et des indicateurs dans le but d'une amélioration continue de la qualité et de la mesure de satisfaction de nos clients.

Ainsi, je demande à chaque salarié de contribuer à cette démarche d'amélioration continue en mettant en œuvre les politiques qualité et environnement que nous avons construites pour mieux satisfaire nos clients.

Nos axes de progrès pour l'année à venir sont les suivants :

- **La croissance** : poursuivre le développement durable de nos activités, en capitalisant sur nos produits et savoir-faire actuels ;
- **La compétitivité** : améliorer la valeur ajoutée de nos prestations, en maximisant les synergies et en réduisant les coûts ;
- **Le service client** : améliorer le respect des délais de réalisation de nos prestations en vente et en réalisation ;
- **La réactivité** : améliorer notre réponse en termes de diagnostic et de rapidité d'intervention, pour les centrales en exploitation ;
- **L'environnement** : développer le volume de l'énergie solaire produite par les installations que nous réalisons, et leur efficacité. Améliorer en permanence notre performance environnementale et réduire la pollution que nous générons.

Conformément aux exigences des normes ISO 9001 et ISO 14001, nous examinerons les progrès réalisés lors des revues de direction. Je compte sur la collaboration de chacun pour appliquer de cette politique qualité et environnement ambitieuse. Pour ma part, je m'engage à assurer la disponibilité des ressources nécessaires à l'atteinte des objectifs que nous avons fixés.



Le Président
Pierre-Emmanuel Martin